

Que faire après le CAP Agricole Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (CAPa SAPVER) ?

A savoir

Le CAPa SAPVER est un diplôme qui a pour finalité de qualifier son titulaire dans deux secteurs professionnels : les services aux personnes et l'accueil-vente en espace rural.

Le **CAPa (certificat d'aptitude professionnelle agricole)** est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il se prépare en 2 ans après la 3e, à temps plein ou en apprentissage. Diplôme d'insertion professionnelle, le CAPa forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers. Le programme comprend des enseignements généraux (français, maths ...), des enseignements professionnels et des stages. Une centaine de spécialités sont proposées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services ou de l'artisanat. Après un CAPa, il est possible de poursuivre des études en bac pro.

Pour le champ professionnel "**Services Aux Personnes**" :

Le titulaire du **CAPa Services Aux Personnes et Vente en espace Rural** est un employé qualifié de niveau 3, qui assure des activités de services aux personnes, qui se définissent comme l'ensemble des activités contribuant au mieux-être des personnes. Il s'agit d'un secteur très diversifié et le titulaire du diplôme exerce son métier auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes.

Il réalise ses activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur, mais il doit faire preuve d'initiatives dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il entretient avec les personnes dont il a la charge.

Pour le champ professionnel "**Vente en Espace Rural**" :

Le titulaire du **CAPa Services Aux Personnes et Vente en espace Rural** est un employé qualifié de niveau 3, qui assure des activités d'accueil - vente. Il exerce son métier auprès de publics et clients divers, dans des commerces ruraux, de proximité et de première nécessité, dans des activités de services, et dans des commerces non sédentaires. Ces métiers s'exercent au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée, d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de petites et moyennes surfaces ou sur les marchés, par exemple. Le titulaire de l'emploi est en contact avec les clients, il doit faire preuve d'une certaine rigueur et autonomie dans les tâches et dans les relations qu'il entretient avec les clients. Il réalise les activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur. est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Secteurs d'activité

Le secteur des services à la personne a de larges contours et les emplois de services s'organisent et se construisent à partir des demandes des populations locales. Le secteur couvre une large palette de métiers, d'emplois et d'activités, dont celles liées au milieu rural. Elles concernent la tenue de petits commerces alimentaires et de proximité, les soins aux animaux, ou encore les activités d'accueil de très jeunes enfants. Elles mobilisent également des compétences du secteur du bâtiment pour des petits travaux d'entretien de la maison ou d'adaptation du logement à la dépendance. Des techniques de bases des préparations culinaires sont en particulier requises dans les activités d'aide à domicile.

Témoignage

<https://oniseptv.onisep.fr/onv/capa-services-aux-personnes-et-vente-en-espace-rural>

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire de l'emploi intervient au service de personnes dont il a la charge d'assurer le confort et le bien-être. Il peut être pour cela employé d'une personne, de la famille de celle-ci ou d'une organisation. Dans les métiers de la vente et du commerce, l'activité s'exerce au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée, d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de petites et moyennes surfaces, sur les marchés. Le titulaire de l'emploi est en contact avec les clients, et peut être en relation avec différents intervenants (chef de rayon, responsables de magasin, fournisseurs).

Les débouchés après le CAPa SAPVER sont nombreux :

- Aide à domicile
- Employé-e à domicile
- Employé-e auprès d'enfants, employé familial, nourrice, garde d'enfant à domicile, auxiliaire de vie auprès d'enfants
- Assistant-e de vie scolaire, agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Employé-e de structures d'accueil pour la petite enfance (crèche, halte garderie...)
- Employé-e de structures pour les personnes âgées ou/et dépendantes (maisons de retraites, EHPAD...)
- Assistant-e à la vie quotidienne des personnes âgées dépendantes ou handicapées
- Garde malade (à l'exclusion des soins)
- Employé-e de collectivités locales (cantine, entretien des locaux...)
- Agent des services hospitaliers, agent de propreté hospitalière
- Agent hôtelier hospitalier
- Employé-e de structures d'accueil de loisirs en milieu rural (gîtes, chambres d'hôtes...)

Que faire après le CAP Agricole Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (CAPa SAPVER) ?

- Vendeur / Vendeuse en alimentation générale
- Vendeur / Vendeuse en produits frais
- Vendeur / Vendeuse de fruits et légumes
- Vendeur / Vendeuse en épicerie
- Vendeur / Vendeuse en boucherie-charcuterie
- Vendeur / Vendeuse en poissonnerie
- Vendeur / Vendeuse en boulangerie-pâtisserie
- Vendeur / Vendeuse en prêt-à-porter
- Vendeur / Vendeuse en bricolage
- Vendeur / Vendeuse en équipement du foyer
- Vendeur / Vendeuse en articles de bazar

Poursuite d'études

Le CAPa débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social :

- Mention Complémentaire Aide à Domicile
- Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- Bac Pro Accueil Relation Clients et Usagers
- Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires
- Bac Pro Animation-enfance et personnes âgées
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, etc...

Devenir des candidats ayant présenté l'examen : 4 mois après la sortie de notre formation 2022/2023 (en cours)

Au niveau national :

- 3 apprenants sortants sur 10 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation
- 32 % poursuivent leurs études après la formation

Source : Chiffres issus du site InserJeunes

Type d'emploi des candidats ayant présenté l'examen: 4 mois après la sortie de notre formation 2022/2023 (en cours)